

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 juin 2014

BIODIVERSITÉ - (N° 1847)

Retiré

AMENDEMENT

N ° CD537

présenté par

Mme Abeille, M. Baupin et M. François-Michel Lambert

ARTICLE 4

A l'alinéa 2, substituer au mot :

" conservation ",

le mot :

" préservation ".

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'objet de cet amendement est de souligner le fait qu'il s'agit bien ici de protéger la biodiversité, et non simplement de la conserver.